

## Maintien et transmission de l'héritage linguistique chez les francophones des États-Unis

Jane F. Ross et Fabrice Jaumont

Numéro 174, 2015

La francophonie dans les Amériques

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/73631ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Ross, J. F. & Jaumont, F. (2015). Maintien et transmission de l'héritage linguistique chez les francophones des États-Unis. *Québec français*, (174), 43-44.

# Maintien et transmission de l'héritage linguistique chez les francophones des États-Unis

JANE F. ROSS \* ET FABRICE JAUMONT \*\*

Aux États-Unis, les locuteurs d'une langue autre que l'anglais subissent des pressions constantes d'assimilation, au milieu d'un océan d'anglophonie et de monolinguisme dominant. Les francophones de ce pays n'échappent pas à cette règle et s'efforcent tant bien que mal de maintenir la pratique du français à la maison, à l'école et dans leurs communautés, grâce à des modes de transmission et des formes d'enseignement adaptés, ainsi qu'à une solidarité entre locuteurs aux origines multiples. Les populations franco-américaines établies de longue date aux États-Unis font preuve, quant à elles, d'un désir fort de maintien, voire de revitalisation de « leur français », après un long déclin souvent lié à des formes de discrimination plus ou moins violentes. Cet article se donne pour objectif de brosser succinctement le portrait des communautés francophones des États-Unis tout en soulignant les difficultés qu'elles rencontrent et les solutions qu'elles développent pour préserver leur pratique de la langue française.

## UN NOMBRE DE LOCUTEURS DIFFICILEMENT CHIFFRABLE

Les francophones des États-Unis se définissent par des critères historiques, géographiques, culturels ou socio-économiques en constante mutation. Certains francophones, descendants des premiers colons, ont réussi à transmettre leur langue sur plusieurs générations, voire plusieurs siècles. À commencer par les réfugiés provenant d'Europe et du Canada, au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle, qui s'installèrent dans les États de la Nouvelle-Angleterre, du Mid-Ouest et du grand Sud. D'autres francophones, plus récemment établis, se débarrassent de leur français au bout de quelques années, faute de trouver un contexte favorable pour le maintenir. Mais, en règle générale, les francophones des États-Unis s'organisent très vite pour ne pas perdre leur français et encourager la transmission de leur

héritage à leurs enfants, accroître le potentiel économique de leur réseau familial ou communautaire, et garantir la vitalité et le patrimoine linguistique du français dans leur nouvel environnement (Ross et Jaumont, 2014).

De ce fait, le français se trouve en cinquième place aux États-Unis par le nombre de locuteurs ayant déclaré parler une langue autre que l'anglais à la maison (voir tableau ci-dessous).

LANGUE PARLÉE À LA MAISON	LOCUTEURS DE PLUS DE 5 ANS
Anglais	229 616 064
Espagnol / Créoles espagnol	36 836 280
Chinois	2 811 518
Tagalog	1 600 485
Vietnamien	1 369 682
Français (patois et cajun inclus)	1 322 854
Coréen	1 125 495
Allemand	1 096 780
Arabe	867 460
Russe	865 710
Langues africaines	843 803
Italien	733 041
Créoles français	713 640
Portugais ou créoles portugais	686 154
Hindi	631 795
Polonais	587 803
Japonais	450 225
Autres langues	6 842 038

American Community Survey, 2012

Il est fort probable que le nombre réel de francophones résidant aux États-Unis soit bien supérieur aux estimations officielles, surtout si l'on tient compte des très nombreux résidents en situation irrégulière. Certains francophones pratiquent aussi plusieurs langues couramment. Selon ses recherches sur les Haïtiens-Américains, Flore Zéphir (2004) estime que 20 % d'entre eux parlent également français, en plus du créole et de l'anglais. Il en est de même des personnes qui choisissent de déclarer l'arabe, le wolof ou toute autre langue, lors des recensements, et qui pourraient tout aussi bien se présenter comme francophones. Enfin, la croissance de la population des pays francophones, en Afrique en particulier, laisse présager



que le nombre de francophones des grandes villes américaines ne cessera de croître, en partie grâce à l'immigration.

### UN STATUT PRIVILÉGIÉ AUX ÉTATS-UNIS

Malgré ces chiffres, les défis sont légion et le maintien du français comme langue « bien vivante » aux États-Unis ne se fait pas sans difficultés. On ne peut oublier les effets néfastes des répressions passées, notamment dans les zones francophones (Maine, Louisiane) où des lois anti-langue française, accompagnées de brutalités et d'actes criminels, obligèrent les francophones à se cacher pendant une grande partie du début du XX<sup>e</sup> siècle. Des lois plus récentes, ratifiées notamment en Louisiane en 1968 et dans le Maine plus récemment, se veulent plus rassurantes et favorables au développement durable de l'héritage francophone du pays. Ces soutiens institutionnels permettent d'accroître les possibilités d'éducation et de transmission auprès des plus jeunes. C'est le cas des initiatives qui soutiennent l'enseignement bilingue, où l'apprentissage du français vient compléter l'acquisition de la langue anglaise et ne la menace aucunement.

Tout au long de l'histoire très controversée de l'apprentissage des langues étrangères ou d'héritage aux États-Unis, la langue française a longtemps joui d'un statut privilégié. Elle continue d'être la deuxième langue étrangère la plus étudiée dans les écoles et universités, après l'espagnol (U.S. Census Bureau, 2012). De ce fait, la communauté des francophones se distingue des autres communautés d'immigrants par la place significative qu'occupe le français enseigné comme langue étrangère aux États-Unis (Rhodes et Pufahl, 2010). Avec plus d'un million d'élèves apprenant le français, il est évident que la dynamique d'autodéfense linguistique des francophones n'est pas la même que celle d'autres communautés d'immigrants.

Cependant, l'accent mis sur l'enseignement du « français parisien » a eu pour conséquence de freiner l'utilisation d'autres types de français en dehors des contextes familiaux. De ce fait, et non sans ironie, les régions historiques, dotées d'une forte présence de francophones, sont celles qui rencontrèrent sans doute le plus un phénomène de stigmatisation des locuteurs parlant le « français de la maison » au sein des communautés franco-américaines, alors que l'usage du français « noble », le « bon français », était préconisé dans toutes les écoles. L'accès à ces classes est souvent difficile pour les francophones d'origine mais des initiatives comme celles qu'a menées le Conseil pour le développement du français en Louisiane, celles du French Heritage Language Program (New York, Maine, Floride, Massachusetts), ou encore les actions entreprises par les associations de parents de type Éducation en Français (à New York, San Francisco, Houston, Atlanta, entre autres) proposent des solutions innovantes permettant une transmission du français par le biais de l'école, tout en encourageant le développement d'une communauté linguistique dynamique.

Dans les grands centres urbains, des facteurs socio-économiques, associés à la quasi-obligation de maîtriser l'anglais pour réussir aux États-Unis, ont tendance à décourager les membres des communautés immigrantes francophones dans leur maintien ou leur transmission du français. Force est de constater que les nouveaux immigrants d'Afrique, des Caraïbes et du Moyen-Orient encouragent la pratique de l'anglais en famille, tout en privilégiant celle de la langue dialectale, plutôt que le français, qui devient la troisième langue parlée dans les foyers. Quelques contre-exemples se développent, comme celui de la communauté malienne du Bronx qui,

profondément attachée à la langue française, s'efforce d'enseigner le français au même titre que le bambara, lors de classes pour les plus jeunes organisées le samedi.

En outre, les communautés d'immigrants francophones d'Afrique de l'Ouest et d'Haïti jouent un rôle déterminant dans la diffusion du français auprès des centres culturels, des lieux de culte et par le biais des médias communautaires, permettant ainsi aux familles de garder un lien, quoique fragile, avec la langue française. Quant aux communautés d'expatriés, de familles européennes et canadiennes, elles ont réussi à créer des programmes bilingues et un enseignement parascolaire en français dans les écoles publiques des grands centres urbains, comme New York, Miami, Los Angeles, surtout quand elles ne pouvaient se permettre de payer les frais de scolarité élevés des écoles bilingues privées.

### POUR CONCLURE

Favoriser l'apprentissage d'une langue d'héritage auprès des plus jeunes, en l'insérant dans les institutions scolaires locales, devient donc porteur de forte valeur ajoutée, surtout quand on mesure l'impact d'une bonne école sur un quartier ou une ville. Ce principe s'est particulièrement bien illustré au sein des communautés francophones des grandes villes américaines où des parents de milieux très différents sont devenus des bâtisseurs d'opportunités éducatives pour leurs enfants. C'est grâce à la diversité ethnique et socioculturelle de cette grande famille qu'est la Francophonie que la langue française regagne du terrain aux États-Unis. En outre, la collaboration entre de multiples partenaires communautaires aux profils variés, des agences gouvernementales aux associations de parents, favorise la promotion du multilinguisme dans les institutions scolaires d'un pays souvent critiqué pour son manque d'intérêt pour l'apprentissage des langues étrangères. ✨

\* Doctorante en éducation internationale et comparative, New York University ; enseignante, éducation internationale et comparative, New York University ; présidente, *French Heritage Language Program*, Fondation French-American Cultural Exchange, New York et membre du Conseil d'administration, American University of Paris

\*\* Attaché pour l'éducation, Ambassade de France aux États-Unis et directeur de programme, Fondation French-American Cultural Exchange, New York

### Références

RHODES, N.C. et I. PUF AHL, *Foreign language teaching in U.S. Schools : Results of a national survey*. Washington, DC, Center for Applied Linguistics, 2010.

ROSS J. et F. JAUMONT, « Building bilingual communities : New York's French bilingual revolution », dans O. Garcia, Z. Zakharia, & G. Bahar Otcu [Eds.], *Bilingual community education and multilingualism*, New York, Multilingual Matters, 2012, p. 232-246.

---, « French Heritage Language Communities in the United States », dans Terrence Wiley, Joy Peyton, Donna Christian, Sarah Catherine Moore, Na Liu, *Handbook of Heritage and Community Languages in the United States : Research, Educational Practice, and Policy*, Oxford, U.K., Routledge, 2014.

---, « French Heritage Language Vitality in the United States », *Heritage Language Journal*, vol. 9, n° 3, automne 2013.

U.S. CENSUS BUREAU. *Language Spoken at Home by Ability to Speak English for the Population 5 Years and Over, 2008-2012*, American Community Survey 5-Year Estimates, 2012.

---, *Statistical abstract of the United States. Higher Education Enrollment in Languages Other Than English : 1970 to 2009*, 2012.

ZÉPHIR, F., *The Haitian-Americans*. Westport, CT, Greenwood Press, 2004.